

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00483 Numéro SIREN : 412 730 848 Nom ou dénomination : EMERALD COAST

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt 3059

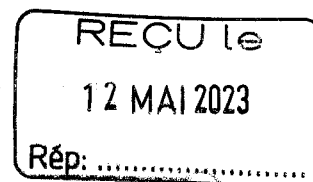
EMERALD COAST

Société par actions simplifiées

Au capital de 11 314 005 euros

Siège social : 162, rue Belharra 64500 ST JEAN DE LUZ

RCS 412 730 848 RCS BAYONNE



BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE

AU 31 OCTOBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Directeur général

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	1 152 226	0	1 152 226	1 152 226
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	1 152 226	0	1 152 226	1 152 226
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	86 795	81 857	4 937	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	86 795	81 857	4 937	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	158 586	0	158 586	135 335
TOTAL Immobilisations financières	158 586	0	158 586	135 335
Total Actif Immobilisé (II)	1 397 607	81 857	1 315 749	1 287 561
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	7 462 161	218 116	7 244 045	8 167 310
TOTAL Stock	7 462 161	218 116	7 244 045	8 167 310
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	6 028 538	444 809	5 583 729	3 588 101
Autres créances	22 436 691	0	22 436 691	22 689 152
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	28 465 229	444 809	28 020 420	26 277 253
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 161 486	0	1 161 486	1 018 312
TOTAL Disponibilités	1 161 486	0	1 161 486	1 018 312
Charges constatées d'avance	114 165	0	114 165	88 145
Total Actif Circulant (III)	37 203 041	662 925	36 540 116	35 551 021
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	40 977		40 977	214 732
Total Général (I à VI)	38 641 624	744 782	37 896 842	37 053 314

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 11 314 005	11 314 005	11 314 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		261 140	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	6 913 958	2 522 290
TOTAL Réserves		7 175 098	2 552 290
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-2 693 009	4 622 808
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		15 796 094	18 489 103
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		40 977	214 732
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		40 977	214 732
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	247 364	235 383
TOTAL Dettes financières		247 364	235 383
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 266 342	4 835 146
Dettes fiscales et sociales		807 829	626 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		17 517 128	11 688 748
TOTAL Dettes d'exploitation		21 591 298	17 150 377
Produits constatés d'avance		217 345	198 461
TOTAL DETTES (IV)		22 056 007	17 584 221
Ecart de conversion Passif (V)		3 764	765 258
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		37 896 842	37 053 314

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 177 707	35 287 269	40 464 976	37 402 458
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	357 551	357 551	192 186
Chiffres d'affaires nets	5 177 707	35 644 820	40 822 527	37 594 645
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 480 031	6 219 199
Autres produits			491 537	1 702 322
Total des produits d'exploitation (I)			44 794 094	45 516 166
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			22 349 236	20 979 924
Variation de stock (marchandises)			-2 425 192	1 849 441
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 272 285	1 967 753
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-537 565	-552 006
Autres achats et charges externes			17 988 747	10 527 728
Impôts, taxes et versements assimilés			47 110	82 835
Salaires et traitements			807 403	791 680
Charges sociales			292 171	304 779
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	2 989	9 115
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	703 487	1 603 408
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	0	0
Autres charges			6 196 125	3 152 181
Total des charges d'exploitation (II)			47 696 795	40 716 837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 902 701	4 799 328
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			404 927	202 488
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			873	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			405 800	202 488
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			107 088	49 438
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			107 088	49 438
RÉSULTAT FINANCIER			298 712	153 050
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 603 989	4 952 379

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	20 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	20 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89 021	4 979
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	89 021	4 979
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-89 021	15 021
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	344 592
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	45 199 895	45 738 654
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	47 892 904	41 115 846
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 693 010	4 622 808

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

EMERALD COAST SAS

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022
dont le total est 37 896 842 € et le résultat s'élève à -2 693 010 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Achats activités

En date du 28 octobre 2021, l'associé unique a pris les décisions ci-dessous :

Résiliation partielle des contrats de distribution signés le 1er novembre 2015 pour les produits de marque DC SHOES avec certaines filiales européennes afin d'une reprise en direct par la société Emerald des droits de distribution e-commerce accordés jusqu'à présent aux filiales européennes. Le retrait du droit de distribution e-commerce des différentes filiales européennes a été fait en contrepartie d'une compensation versée par la société Emerald.

Résiliation du contrat de distribution signé le 1er novembre 2015 avec la filiale irlandaise Namotu pour les produits de la marque DC Shoes afin d'une reprise en direct par la société des droits de distribution e-commerce ainsi que la distribution Wholesale.

Evènement post clôture

Achats activités

Résiliation du contrat de distribution signé le 1er novembre 2015 avec la filiale finlandaise Fistrat pour les produits de la marque DC Shoes afin d'une reprise en direct par la société des droits de distribution Wholesale.

Continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2022, la direction estime que le principe comptable de continuité d'exploitation est maintenu.

La société bénéficie du soutien financier du groupe jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le prix d'achat des progiciels informatiques est porté à ce poste. Ils sont amortis conformément aux dispositions fiscales en vigueur sur une durée pouvant aller de un an à trois ans, selon la nature des progiciels.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés selon leur prix d'acquisition. Une dotation de dépréciation est inscrite en comptabilité lorsque la valeur du fonds est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Construction	Linéaire	5 à 30 ans
Agencement & aménagement des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire	1 à 10 ans

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont toujours exclus de la valorisation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

Créances clients et dépréciations

Les créances clients sont enregistrées en fonction de l'incoterm de livraison des marchandises.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances échues depuis plus de 90 jours (hors contentieux et redressement judiciaire), ainsi que les clients contentieux et les clients en redressement judiciaire, quelque soit leur ancienneté, sont provisionnés pour la totalité de leur créances, diminuée de la part couverte par l'assurance crédit.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont telles qu'elles apparaissent dans le tableau "état des échéances des créances et dettes" annexé ci-après.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Effectifs

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice 2022 est de :

9

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice N-1 est de :

11

Impôt sur les sociétés

EMERALD COAST fait partie de l'intégration fiscale dont la tête d'intégration est Pilot SAS depuis le 1er novembre 2005. Les relations entre la société mère Pilot et la filiale sont régies par une convention d'intégration fiscale.

Participation

Au titre de son résultat fiscal déclaré au 31/10/22, Emerald Coast n'a pas constitué une réserve de participation. En vertu de l'accord de participation signé entre les sociétés Napali et Emerald en date du 21 décembre 2012, cette réserve a été répartie entre les salariés des deux sociétés.

Comptes consolidés

Les comptes de EMERALD COAST SAS sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Boardirders Inc, société de droit américain domiciliée 5600 Argosy Circle # 100, HUNTINGTON BEACH, CA 92649.

Engagement de retraite

La provision des indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en engagement hors bilan.

Entreprise

Personnel concerné : Cadres et Non cadres.
Convention Collective : BONNETERIE, LINGERIE, CONFECTION,
CHAUSSURES et NEGOCES CONNEXES
(Commerces de gros)
Masse salariale : 540 111,00 €
Evolution des salaires :
- Cadres: 2,00%
- Non cadres: 2,00%

Valeur du fonds existant au 01/11/2022 : 0,00 €

Taux de rotation du personnel (turn over) :
- Cadres : Tranche d'âge Turn over
De 14 ans à 62 ans ,3333 %
- Non cadres : Tranche d'âge Turn over
De 14 ans à 62 ans 33,33 %

Hypothèses

Date d'effet : 31 octobre 21
Mode de départ à la retraite : Départ à l'initiative du salarié
Taux moyen de charges sociales : 42,00 %
Table de mortalité pour l'actualisation : TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes
Taux d'évolution estimée du PASS : 2,00 %
Méthode de calcul : Prospective
Méthode d'amortissement : Amortissement immédiat de la totalité des droits acquis
Gestion financière : en euros
Taux de rémunération net du fonds* : 1,57 %
Frais sur versements : 0,90 %
Frais sur encours : 0,90 %
*Ce taux est fourni à titre indicatif. Le taux de rémunération dépend des fluctuations des marchés financiers sans garantie de rémunération minimum.

Engagement hors bilan

Néant

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	4	5			4	5
Agents de maîtrise	4	5			4	5
Employés et techniciens	1	1			1	1
Ouvriers					0	0
Autres					0	0
TOTAL	9	11	0	0	9	11

L'effectif moyen du personnel est de :

9

EMERALD COAST
Société par actions simplifiée
au capital de 11 314 005 euros
Siège social : 162, rue Belharra,
64500 ST JEAN DE LUZ

412 730 848 RCS BAYONNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 AVRIL 2023

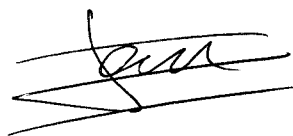
**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Directeur général de la Société, décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'élevant à -2 693 009 euros compte « autres réserves » lequel s'élèvera ainsi à 4 220 949 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le directeur général
Nicolas FOULET



EMERALD COAST

Société par actions simplifiée

162, rue Belharra

64500 Saint Jean de Luz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2022

EMERALD COAST

Société par actions simplifiée

162, rue Belharra

64500 Saint Jean de Luz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2022

À l'associé unique de la société EMERALD COAST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EMERALD COAST relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 21 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

COMPTES ANNUELS

EMERALD COAST SAS

Société par actions simplifiées

162 Rue Belharra 64500 Saint-Jean-de-Luz

DATE DE CLOTURE : 31/10/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	1 152 226	0	1 152 226	1 152 226
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 152 226	0	1 152 226	1 152 226
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	86 795	81 857	4 937	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	86 795	81 857	4 937	0
Participations selon la méthode de mea	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	158 586	0	158 586	135 335
TOTAL immobilisations financières	158 586	0	158 586	135 335
Total Actif Immobilisé (II)	1 397 607	81 857	1 315 749	1 287 561
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	7 462 161	218 116	7 244 045	8 167 310
TOTAL Stock	7 462 161	218 116	7 244 045	8 167 310
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	6 028 538	444 809	5 583 729	3 588 101
Autres créances	22 436 691	0	22 436 691	22 689 152
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	28 465 229	444 809	28 020 420	26 277 253
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 161 486	0	1 161 486	1 018 312
TOTAL Disponibilités	1 161 486	0	1 161 486	1 018 312
Charges constatées d'avance	114 165	0	114 165	88 145
Total Actif Circulant (III)	37 203 041	662 925	36 540 116	35 551 021
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	40 977		40 977	214 732
Total Général (I à VI)	38 641 624	744 782	37 896 842	37 053 314

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 11 314 005	11 314 005	11 314 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		261 140	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	6 913 958	2 522 290
TOTAL Réserves		7 175 098	2 552 290
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-2 693 009	4 622 808
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		15 796 094	18 489 103
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		40 977	214 732
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		40 977	214 732
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	247 364	235 383
TOTAL Dettes financières		247 364	235 383
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 266 342	4 835 146
Dettes fiscales et sociales		807 829	626 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		17 517 128	11 688 748
TOTAL Dettes d'exploitation		21 591 298	17 150 377
Produits constatés d'avance		217 345	198 461
TOTAL DETTES (IV)		22 056 007	17 584 221
Ecart de conversion Passif (V)		3 764	765 258
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		37 896 842	37 053 314

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 177 707	35 287 269	40 464 976	37 402 458
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	357 551	357 551	192 186
Chiffres d'affaires nets	5 177 707	35 644 820	40 822 527	37 594 645
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 480 031	6 219 199
Autres produits			491 537	1 702 322
Total des produits d'exploitation (I)			44 794 094	45 516 166
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			22 349 236	20 979 924
Variation de stock (marchandises)			-2 425 192	1 849 441
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 272 285	1 967 753
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-537 565	-552 006
Autres achats et charges externes			17 988 747	10 527 728
Impôts, taxes et versements assimilés			47 110	82 835
Salaires et traitements			807 403	791 680
Charges sociales			292 171	304 779
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	2 989	9 115
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		703 487	1 603 408
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			6 196 125	3 152 181
Total des charges d'exploitation (II)			47 696 795	40 716 837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 902 701	4 799 328
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			404 927	202 488
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			873	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			405 800	202 488
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			107 088	49 438
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			107 088	49 438
RÉSULTAT FINANCIER			298 712	153 050
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 603 989	4 952 379

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	20 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	20 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89 021	4 979
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	89 021	4 979
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-89 021	15 021
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	344 592
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	45 199 895	45 738 654
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	47 892 904	41 115 846
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 693 010	4 622 808

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

EMERALD COAST SAS

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022
dont le total est 37 896 842 € et le résultat s'élève à -2 693 010 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Achats activités

En date du 28 octobre 2021, l'associé unique a pris les décisions ci-dessous :

Résiliation partielle des contrats de distribution signés le 1er novembre 2015 pour les produits de marque DC SHOES avec certaines filiales européennes afin d'une reprise en directe par la société Emerald des droits de distribution e-commerce accordés jusqu'à présent aux filiales européennes. Le retrait du droit de distribution e-commerce des différentes filiales européennes a été fait en contrepartie d'une compensation versée par la société Emerald.

Résiliation du contrat de distribution signé le 1er novembre 2015 avec la filiale irlandaise Namotu pour les produits de la marque DC Shoes afin d'une reprise en direct par la société des droits de distribution e-commerce ainsi que la distribution Wholesale.

Evènement post clôture

Achats activités

Résiliation du contrat de distribution signé le 1er novembre 2015 avec la filiale finlandaise Fistrat pour les produits de la marque DC Shoes afin d'une reprise en directe par la société des droits de distribution Wholesale.

Continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2022, la direction estime que le principe comptable de continuité d'exploitation est maintenu.

La société bénéficie du soutien financier de sa maison mère Boardriders Inc. jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Autres

En date du 31 mars, Authentic Brands Group (ABG) est entré dans une période d'exclusivité et a fait une offre ferme d'achat de Boardriders Inc. sous réserve de la consultation de certains représentants du personnel de Boardriders et à certaines conditions réglementaires et clôtures et approbations.

La finalisation de la transaction prendra environ trois à six mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le prix d'achat des progiciels informatiques est porté à ce poste. Ils sont amortis conformément aux dispositions fiscales en vigueur sur une durée pouvant aller de un an à trois ans, selon la nature des progiciels.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés selon leur prix d'acquisition. Une dotation de dépréciation est inscrite en comptabilité lorsque la valeur du fonds est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Construction	Linéaire	5 à 30 ans
Agencement & aménagement des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire	1 à 10 ans

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont toujours exclus de la valorisation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

Créances clients et dépréciations

Les créances clients sont enregistrées en fonction de l'incoterm de livraison des marchandises.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances échues depuis plus de 90 jours (hors contentieux et redressement judiciaire), ainsi que les clients contentieux et les clients en redressement judiciaire, quelque soit leur ancienneté, sont provisionnés pour la totalité de leur créances, diminuée de la part couverte par l'assurance crédit.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont telles qu'elles apparaissent dans le tableau "état des échéances des créances et dettes" annexé ci-après.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Effectifs

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice 2022 est de :

9

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice N-1 est de :

11

Impôt sur les sociétés

EMERALD COAST fait partie de l'intégration fiscale dont la tête d'intégration est Pilot SAS depuis le 1er novembre 2005. Les relations entre la société mère Pilot et la filiale sont régies par une convention d'intégration fiscale.

Participation

Au titre de son résultat fiscal déclaré au 31/10/22, Emerald Coast n'a pas constitué une réserve de participation. En vertu de l'accord de participation signé entre les sociétés Napali et Emerald en date du 21 décembre 2012, cette réserve a été répartie entre les salariés des deux sociétés.

Comptes consolidés

Les comptes de EMERALD COAST SAS sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Boardirders Inc, société de droit américain domiciliée 5600 Argosy Circle # 100, HUNTINGTON BEACH, CA 92649.

Engagement de retraite

La provision des indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en engagement hors bilan.

Entreprise

Personnel concerné : Cadres et Non cadres.
Convention Collective : BONNETERIE, LINGERIE, CONFECTION,
CHAUSSURES et NEGOCES CONNEXES
(Commerces de gros)
Masse salariale : 540 111,00 €
Evolution des salaires :
- Cadres: 2,00%
- Non cadres: 2,00%

Valeur du fonds existant au 31/10/2022 : 0,00 €

Taux de rotation du personnel (turn over) :
- Cadres : Tranche d'âge Turn over
De 14 ans à 62 ans ,3333 %
- Non cadres : Tranche d'âge Turn over
De 14 ans à 62 ans 33,33 %

Hypothèses

Date d'effet : 31 octobre 22
Mode de départ à la retraite : Départ à l'initiative du salarié
Taux moyen de charges sociales : 42,00 %
Table de mortalité pour l'actualisation : TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes
Taux d'évolution estimée du PASS : 2,00 %
Méthode de calcul : Prospective
Méthode d'amortissement : Amortissement immédiat de la totalité des droits acquis
Gestion financière : en euros
Taux de rémunération net du fonds* : 1,57 %
Frais sur versements : 0,90 %
Frais sur encours : 0,90 %
*Ce taux est fourni à titre indicatif. Le taux de rémunération dépend des fluctuations des marchés financiers sans garantie de rémunération minimum.

Engagement hors bilan

Néant

Effectifs

Effectifs				Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
Effectif				N	N-1	N	N-1
Ingenieurs et Cadres	4	5				4	4
Agents de maîtrise	4	5				4	5
Employés et techniciens	1	1				1	1
Ouvriers						0	0
Autres						0	0
TOTAL	9	11	0			9	11

L'effectif moyen du personnel est de :

17 MAI 2023

12 MAI 2023

Rép:

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

1 avenue Marie Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

BIARRITZ, le 10 mai 2023

Vincent GUADAGNINO
Avocat associé

Hélène MORNET-CALLEAU
Avocate associée

Clément KESCH
Avocat associé

Peio TELLIER
Avocat en collaboration

Elorri MICHELENA
Avocate en collaboration

Fanny GARCIA JANIS
Avocate en collaboration

*Dossier : EMERALD COAST (SAS)
N/Réf. : VS00074/HM/SP
Dossier suivi par Stéphanie PINTO*

Objet : Dépôt des comptes de l'exercice clos le 31/10/2022

Mesdames,

Je vous prie de bien vouloir trouver aux fins de dépôt au greffe, un dossier concernant la société EMERALD COAST, savoir :

- un exemplaire de la résolution d'affectation du résultat,
- un exemplaire du bilan.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes sincères salutations.

P/O Hélène MORNET-CALLEAU



Espace Diorama / Kleber
Boulevard de Cascaïs
64200 BIARRITZ
Tél. 05 59 42 30 55
themis@themis-associes.com
www.themis-associes.com

Société d'Exercice Libéral d'Avocats
à Responsabilité Limitée au
Capital de 135,000 euros.
RCS BAYONNE 484 623 095

